

# 1. Bulletin de mise en candidature 2023-2024

Pour soumettre votre candidature, veuillez SVP nous remettre le présent bulletin de mise en candidature dûment complété, ainsi que votre lettre d'intérêt (voir page 2) **au plus tard le 29 mai 2023.**

- Par courriel : [anne.desforges.dg@fadoqoutaouais.qc.ca](mailto:anne.desforges.dg@fadoqoutaouais.qc.ca)
- Par la poste : 811-D, boulevard Saint-René Ouest CP 12009, Gatineau, QC, J8T 0C3 (affranchi au plus tard le 29 mai 2023)
- En personne, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h : 811-D, boulevard Saint-René Ouest à Gatineau

## Candidature officielle

La présente est pour signifier que les membres du club dont le nom apparaît ci-dessous proposent la candidature de \_\_\_\_\_, numéro de membre FADOQ : \_\_\_\_\_ au poste d'administrateur de la FADOQ – Région Outaouais.

Président du club : \_\_\_\_\_  
(signature)

Secrétaire du club : \_\_\_\_\_  
(signature)

## Acceptation du mandat

Je \_\_\_\_\_, accepte d'être candidat au poste d'administrateur de la FADOQ - Région Outaouais

\_\_\_\_\_

Signature de la candidate ou du candidat

## Critères d'éligibilité au poste d'administrateur

### Article 21.2 des règlements généraux

*« Pour siéger sur le conseil d'administration, toute personne doit être un membre individuel. En outre, toute personne doit, lorsqu'elle est désignée par un Regroupement régional, être l'un des administrateurs de celui-ci.*

*Tout salarié d'un Regroupement régional n'est pas éligible au poste d'administrateur.*

*Pour être éligible, toute personne occupant un poste au conseil d'administration doit obligatoirement autoriser le Réseau FADOQ à faire les vérifications appropriées pour fins de divulgation des antécédents judiciaires de la personne en question. »*

## Définir son intérêt à postuler comme administrateur du conseil d'administration (CA)

### Mission

Faire partie de la vie des 50 ans et plus en défendant leurs droits, en valorisant leur apport à la société et en les accompagnant avec une offre de services et d'activités adaptés.

### Devoir d'un administrateur

Les devoirs d'un administrateur sont de participer activement aux rencontres du conseil, mettre son expertise personnelle à la disposition de l'organisation, donner l'exemple, garder une distance saine envers son collègue électoral, respecter les autres, faire preuve d'ouverture d'esprit, démontrer une capacité d'écoute, remplir ses engagements, d'agir avec prudence, agir avec compétence, agir comme toute personne raisonnable, faire confiance, s'informer régulièrement du développement des dossiers et enjeux, être solidaire et loyal, faire primer les intérêts de l'organisation, protéger le patrimoine de l'organisation, se sentir personnellement responsable et imputable et supporter sa direction générale.

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de membre FADOQ : \_\_\_\_\_

## 2. Lettre d'intérêt

Pour définir votre intérêt à postuler comme administrateur, veuillez SVP nous remettre une lettre d'intérêt qui comprendra les réponses aux questions suivantes :

1. Pourquoi voulez-vous siéger au conseil d'administration de la FADOQ – Région Outaouais ?
2. Avez-vous déjà siégé à un CA ? Si oui, définissez votre expérience.
3. Quels enjeux vous préoccupent dans votre collectivité ?
4. Que ferez-vous pour mettre à contribution votre expertise actuelle ?

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_